

Juste crainte

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 38

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

férente et moins pénible de ce qu'elle était dans le temps.

Au commencement du siècle passé, l'existence au village était simple et fruste, le gain et les salaires étaient minimes et pourtant toute la population travaillait plus qu'aujourd'hui, surtout en saison morte, parce que tous les travaux étaient manuels.

Le battage des céréales au fléau occupait les hommes en septembre et octobre, tous les jours disponibles par le temps et les travaux de la saison : il continuait en novembre, décembre et janvier. Les batteurs étaient debout, le matin avant 4 heures, pour mettre le premier être, la couche de céréales qui devait être battue. La grange était éclairée par le *craïsu* placé dans sa *borne*, une cavité creusée dans une colonne, la mèche saillait latéralement. Le *craïsu*, plein d'huile de *navet*, donnait un éclairage qu'on trouverait bien médiocre de nos jours : mais il était de toute sûreté, car jamais *craïsu* ne fit explosion.

Quand les batteurs avaient mis l'être, ils devaient attendre le signal qui permettait de commencer le battage.

Dans ce temps, les risques d'incendie étaient bien plus graves qu'aujourd'hui : l'assurance n'existait pas, les *seringues* étaient médiocres : à 9 heures du soir, l'homme de guet sonnait le couvre-feu, puis il parcourait les rues du village en criant : « Gué, c'est le gué, 9 heures ont sonné » et les rondes étaient répétées en criant chaque heure de la nuit. A quatre heures du matin, le guet sonnait encore la cloche communale, alors les *flots* retentissaient dans toutes les granges. Quand les batteurs avaient fait le *tâche* deux gerbes par homme, il fallait vanner avec les grands vans à manilles, ce qui était moins rapide qu'avec nos modernes tarares : alors les batteurs pouvaient fumer une pipe ou s'aider à soigner le bétail, en attendant la veillée où souvent on teillait le chanvre, on cassait les noix en écoutant les histoires des joyeux conteurs. Quand le battage était terminé, il fallait préparer le bois du ménage, émonder les haies vives, réparer les clôtures sèches qui étaient très nombreuses. De temps immémorial, le bétail avait libre parcours après la Ste-Madeleine (22 juillet) sous la surveillance de gardiens communaux. Mais les lois bernoises avaient favorisé la passation à clos ou à record des meilleures terres, qui avaient été ainsi, moyennant finance, soustraites au pâturage général, et permettaient de récolter quelque regain. Le parcours du bétail avait produit les fins de pies : les cultures de céréales, pommes de terre, devaient s'agglomérer dans une partie du territoire, et cela a été sûrement la cause du morcellement excessif des fonds de terre.

Le commerce du bois était fait surtout par les petits paysans, qui possédaient souvent plus de chevaux que de bêtes à cornes (!) : les chemins étaient déplorables, sauf ceux qui menaient à Berne, et les champs, maigrement fumés par des *courtines* de *tzerrotons*, donnaient des moissons qui étaient vite battues, ce qui permettait à leurs propriétaires d'exploiter les forêts.

Comme on le voit, nos grands-pères n'avaient pas le temps de s'ennuyer en attendant le renouveau, qu'on appelait alors la *saillâette* ou la *sailli frou*. (A suivre.)

¹ En 1768 un dénombrement du bétail de notre commune ordonné par son Excellence le Noble et Magnifique Seigneur Baillif de Romainmôtier accusait 178 chevaux et 241 bêtes à cornes. En janvier dernier le recensement accuse 71 chevaux et 426 bovines dont le poids moyen est sans doute bien supérieur à celui de 1768. Au temps du parcours l'élevage des chevaux donnait peu d'embarras, la plupart des chevaux mâles étaient entiers et l'élevage des chevaux était sans doute aussi avantageux, peut-être plus que celui des bovins. D'après les fers retrouvés fréquemment dans la terre, les chevaux étaient de petite taille.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

2 fr. ==

en s'adressant à l'administration, 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



POULARD ET MOTTU
MOTTU TRAVAILLE

(Suite et fin.)

Sa femme, bien campée et de belle humeur, au visage jeune sous la chevelure grisonnante d'une heureuse cinquantaine, l'écoute parler avec une admiration visible : on voit clairement qu'il ne lui cause aucun souci et qu'elle ne connaît pas homme au monde qui lui puisse être comparé. Il a l'air content, quoique la récolte, cette année, soit médiocre. « Année de foin, année de rien ». Beaucoup de foin, en effet, mais peu de grain et peu de vin.

Chacun se démenait autour de la batteuse, et Mottu, qui a toujours aimé le travail fait par les autres, s'amusait du spectacle, comme, parfois, il prenait plaisir à voir peiner les maçons ou à contempler, d'un œil placide, les bateliers savoyards déchargeant, à Ouchy, une barque de pierres.

Cependant, la servante du syndic, qui s'en donnait après la paille regardant du coin de l'œil ce flâneur : « *pianta commu'na beusa ai mitan dau tsemin* » — selon le mot plus énergique qu'élégant de la robuste Sylvie — l'interpella sans aménité :

— Ça vous amuse ? Si on vous attend par Lausanne, vous feriez mieux de vous presser.

Mottu, nous le savons, n'a pas la réplique facile, surtout si c'est une femme qui l'entreprend. Aussi demeura-t-il bouche bée, tandis que les autres, interrompant le travail, riaient de son ahurissement. Le syndic en eut presque pitié.

— Vous cherchez de l'embauche, ou quoi ?

Ce mot réveilla Mottu qui, d'un ton suffisamment digne, répliqua :

— J'en ai.

— Eh ! bien vas-y, cria la Sylvie, pas faite de nous embarrasser par là.

Cette fois, Mottu sut répondre :

— Dépêchez-vous, d'abord. C'est tout juste après vous qu'on attend, pour le « mécanique ».

— Alors, intervient Mme Sylvie, c'est le cousin Hencho qui vous a retenu ?

— Oui, Madame. La grande maison, là-bas à l'entrée du village.

Et, comme pour donner plus d'évidence à son dire, il ajouta :

— J'y ai dîné.

C'était concluant. Et le syndic n'insista pas, mais la Sylvie, qui voulait « avoir le dernier », clâma :

— Eh ! bien, alors ! Si vous attendez après nous, qu'est-ce que vous fichez là, les bras croisés. Savez-vous pas nous donner un coup de main. On aura plus vite fait, pardieu, quand tout le monde s'aide, personne ne se crève.

Un coup de main ? C'est alors seulement que Mottu comprit tout le danger de l'aventure. Jamais de mémoire de Mottu, pareil événement n'avait troublé l'âme placide et le courage médiocre d'un philosophe de la Grenette. Ah ! Poulard ! Ah ! Lavanchy ! La poussière parut, tout à coup, plus asphyxiante au pauvre Mottu, et le soleil plus chaud, et la machine plus monstrueuse, et la Sylvie plus menaçante, et le syndic plus imposant, et cela, tout cela plus terrible. Jamais, non jamais, il ne pourra faire ce que faisaient ces gens.

— Ote ta veste, dit un valet, tu seras plus à l'aise. Tiens, vas la mettre sur la haie, là-bas, à côté de la grange...

Machinalement, Mottu regarde l'endroit indiqué. La haie, là-bas, à côté de la grange... Mais il ne bougea pas. Peut-être réfléchissait-il en faisant effort pour résoudre à son avantage un si cruel problème.

— Va donc, cria Sylvie, de plus en plus agressive.

Mottu ôta son vêtement et marcha vers la haie. Là, au lieu de le jeter sur le buisson, il passa derrière pour le mettre plus en sûreté. Il riait presque. La solution du problème venait de lui appa-

raître. Sans le vouloir, le valet et la servante la lui avaient fournie. Il se baissa et, soudain, comme un chat épouvanté, il partit, courbé en deux, à grandes enjambées, le long de cette haie providentielle qui lui épargnait la poussière, la machine, le soleil, la Sylvie et surtout — surtout — le travail de ses bras si bien accoutumés à ne rien faire. Oh ! la bonne haie compatissante aux paresseux et aux vagabonds, la bonne haie !

Et l'ayant enfin dépassée, Mottu n'en courut pas moins vite, malgré l'essoufflement, malgré la dureté du chemin, jusqu'à ce qu'il eût laissé derrière lui, village, syndic et « mécanique ». Alors, seulement, il s'arrêta, s'assit au bord de la route, essuya son front mouillé à sa manche de chemise sale, chercha dans sa poche de gilet un « mégot » appétissant, l'introduisit entre ses dents, puis, avec un sourire — et quel sourire, à la fois rusé, satisfait et triomphant — il murmura :

— C'est égal, rira qui voudra, mais je l'ai échappée belle ! SAMI DE PULLY.

Juste crainte. — Monsieur à Madame : Voici venir l'ouverture de la chasse ; je vais me payer un bon fusil.

— Mais, tu en as un, celui de l'an dernier ?

— Celui que j'ai est un fusil d'amateur, un fusil à... moineaux ! Je veux une arme sérieuse, pour le gibier à poil, pour la grosse bête !!!

— C'est ça..., pour te blesser !



ASSOCIATION DES VAUDOISES

La réunion de Cossonay. — M. Jules Roy, le tenancier du Casino de Cossonay, nous prépare, pour le prix d'un franc, un thé copieux, avec deux petits pains et un petit gâteau aux pommes ou aux pruneaux. Le thé sera servi par des Vaudoises de bonne volonté. Elles le sont toutes !

Le Service de Police du Département de Justice et Police, en date du 7 septembre, nous accorde l'autorisation de vendre des cartes postales illustrées à Cossonay. De mignonnes petites Vaudoises se chargeront de vendre, au prix de 25 centimes, les cartes postales dessinées par M. Louis Curtat.

Les inscriptions commencent d'arriver : Bussigny viendra avec 25 Vaudoises et petites Vaudoises, et promet un prologue charmant ; le Chœur des Vaudoises de Lausanne annonce 30 à 35 membres, qui chanteront « Dans la Montagne » de Pierre Alin et « La Marguerite » de l'abbé Bovet. Orbe exécutera « Les Alpes » de Laurent de Rillé et un duo, « L'Oiseau des Bois ».

Les chœurs d'ensemble seront « La Diane des Vaudoises », la « Marche des Vaudoises » et le « Canton de Vaud » du doyen Curtat (premier, deuxième et dernier couplet).

Royal Biograph. — Après un succès italien, la direction du Royal Biograph nous donne cette semaine une des meilleures œuvres actuelles de l'art cinématographique français, « Margot », splendide film dramatique en 4 actes d'après l'œuvre d'Alfred de Musset. A mentionner tout spécialement la délicieuse création du rôle de Margot par l'exquise Gina Palerme. Photos impeccables, mise en scène superbe, interprétation de tout premier ordre, tout concorde à faire de « Margot » un spectacle divertissant en même temps qu'artistique. Au programme encore « Un orage dans le ménage ! », excellente comédie gaie du Capitole. Dimanche 24, matinée dès 2 h. 30.

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE G. 162 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.
J. MONNET, éditeur resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.